

Régime d'assurances SNS (Desjardins) à l'intention des employés du CISSS de Lanaudière

| Régimes | Obligatoire | Facultatif | Spécificité s'il y a lieu |
|---|---|--|--|
| Assurance maladie (assurance maladie et assurance voyage) | Oui, ceux inscrits avec la RAMQ. À l'exception si déjà couvert par un(e) conjoint(e), un parent ou un autre employeur. Preuve requise. **Les preuves acceptées sont : la carte d'assurance ou le plan de protection. Svp nous indiquer le lien que vous avez avec l'assuré principal. | | Vous devez assurer vos personnes à charge si ces derniers sont assurés avec la RAMQ. Protections : <ol style="list-style-type: none"> 1. Individuelle (vous uniquement) 2. Monoparentale (vous et vos enfant(s), aucun conjoint(e)) 3. Familiale (vous, votre conjoint(e) et vos enfant(s)). |
| Régime optionnel 1 Assurance maladie complémentaire (infirmier, psychologue, physiothérapeute, etc) | | Si vous choisissez le régime optionnel 1, vous devez maintenir votre participation pendant au moins 3 ans (36 mois) avant de pouvoir la retirer. La protection doit être la même que celle pour l'assurance maladie. Si vous êtes exempté de l'assurance maladie et voyage, vous pouvez choisir votre couverture. | |
| Régime obligatoire 2 Assurance vie de base de l'adhérent | L'adhésion à l'assurance vie de base et MMA (en cas d'accident) est obligatoire depuis le 1 ^{er} avril 2022. Par contre, si vous provenez | | |

Régime d'assurances SNS (Desjardins) à l'intention des employés du CISSS de Lanaudière

| | | | |
|---|---|--|--|
| | <p>d'un autre CISSS-CIUSSS-CHU et que vous avez décidé lors de la campagne d'avril 2022, vous devez nous le signifier et vous allez continuer d'être exempté, si vous répondez toujours aux critères. Une validation devra être faite de notre côté</p> <p>L'assurance vie de base est 1 fois le salaire annuel. L'assurance en cas d'accident dépend de la perte qui varie entre 25 à 100 %.</p> | | |
| <p>Régime obligatoire 2</p> <p>Assurance salaire de longue durée</p> | <p>L'adhésion à l'assurance salaire de longue durée est obligatoire depuis le 1^{er} avril 2022.</p> <p>Par contre, si vous provenez d'un autre CISSS-CIUSSS-CHU et que vous avez décidé lors de la campagne d'avril 2022, vous devez nous le signifier et vous allez continuer d'être exempté, si vous répondez toujours aux critères. Une validation devra être faite de notre côté</p> | | |

Régime d'assurances SNS (Desjardins) à l'intention des employés du CISSS de Lanaudière

| | | | |
|--|---|---|--|
| | De plus, il est possible de s'exempter en fournissant ne preuve que l'adhérent est assuré par une garantie similaire de son association professionnelle ou si l'adhérent est à moins de 2 ans de sa retraite. Vous devez remplir le formulaire intitulé renonciation à l'assurance salaire de longue durée. N'oubliez pas d'acheminer votre preuve. | | |
| Régime optionnel 2 Assurance vie et accident supplémentaire de l'adhérent. | | Ce régime est optionnel et est une couverture supplémentaire au régime obligatoire 2. Vous devez choisir entre 1 à 5 le salaire annuel. Ne soyez pas surpris si l'assureur vous demande de fournir des preuves d'assurabilités avant de vous protéger. D'ailleurs, la décision appartient à l'assureur, soit Desjardins. | |
| Régime optionnel 3 Assurance soins dentaires | | Ce régime est optionnel. Pour y adhérer, vous devez obligatoirement adhérer au régime optionnel 1. | |

Veuillez noter que l'information contenue dans ce tableau vise à vous aider à remplir adéquatement les différents formulaires. Ainsi, celui-ci ne remplace aucunement les feuillets explicatifs de votre compagnie d'assureurs.

Régime d'assurances SNS (Desjardins) à l'intention des employés du CISSS de Lanaudière

Nous vous informons que ce document est utilisé uniquement lors de votre embauche. Un second formulaire explicatif est disponible pour tout changement en cours d'emploi. Votre personne-ressource responsable de votre dossier d'assurance sera également différente, référez-vous à notre Qui fait quoi pour connaître votre personne dédiée.